

LES FORMATIONS

DE L'INSTITUT PARIS RÉGION

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
RÉGION



J'ai le plaisir de vous adresser l'édition 2024 de notre catalogue de formations.

Vous y trouverez un choix de formations dispensées par les experts de l'Institut Paris Region et de son réseau de partenaires, sur un ensemble de sujets d'actualité et à enjeux pour notre région. Partie prenante du programme partenarial 2024, cette offre de formation s'appuie sur la transversalité unique de l'Institut, sur sa connaissance des acteurs et des dynamiques territoriales aux différentes échelles tout en mobilisant l'ensemble des données quantitatives et qualitatives partagées ou inédites de l'Institut. Les thématiques, reflet des 12 travaux du programme partenarial 2024 de l'Institut, sont diverses. Elles s'adressent à l'ensemble des acteurs, publics ou privés, qui sont partie prenante des politiques publiques territoriales en Île-de-France et au-delà. Cette offre accorde une large place aux enjeux environnementaux et climatiques, tels que la sobriété foncière, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, la rénovation énergétique ou les énergies renouvelables. Elle renouvelle aussi, en mettant l'accent sur une transversalité renforcée en réponse à des défis de plus en plus systémiques, les manières d'aborder des sujets classiques tels que l'aménagement économique, les mutations institutionnelles en Île-de-France ou les dynamiques démographiques et économiques à l'heure du ZAN. Ces évolutions sont au service d'une seule ambition : vous apporter des connaissances et des analyses solides, étayées et de qualité, tout en vous proposant des pistes de solutions ambitieuses et réalistes. L'objectif de ce nouveau catalogue de formations 2024 et de notre offre complémentaire de formations sur-mesure est de vous accompagner, au plus près de vos besoins, dans la mise en œuvre de vos projets et de vos politiques territoriales.

Bonne lecture et bonne formation !



Sébastien ALAVOINE,
directeur général adjoint
de L'Institut Paris Region

LES FORMATIONS DE L'INSTITUT PARIS REGION

UN FORMAT COURT POUR COMPRENDRE

Des formations courtes pour développer ses compétences et accompagner au mieux les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement.

L'INSTITUT PARIS REGION CHEZ VOUS

DU SUR-MESURE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous pour répondre au mieux à vos besoins.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

DES FORMATIONS DE RÉFÉRENCE



Le 17 décembre 2020, nous avons obtenu la certification Qualiopi obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du travail pour quatre ans sous le numéro 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du référentiel national qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Les sept critères définis à l'article premier du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif et garantissant la qualité des actions de formation professionnelle :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- L'adéquation des moyens pédagogique, technique et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575

NOTRE OFFRE POUR LES ÉLUS

L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.

Droit individuel des élus locaux (DIFE) : retrouvez toutes les formations de ce catalogue sur le service en ligne « Moncompteélu ».

Pour les élus, le tarif de la formation est modulable en fonction de la collectivité qui finance. Retrouvez nos tarifs sur notre site Internet.

Retrouvez toutes les informations sur les formations de L'Institut sur :
www.institutparisregion.fr/formations

Merci de vérifier un éventuel report de date sur notre site Internet.

SOMMAIRE

- P. 4** « **LES ESSENTIELS** » ET « **LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME** »
- P. 5** AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ
Le 24 avril 2024, visite de site le 25 avril matin, un jour et demi.
- P. 6** ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE
Le 11 juin 2024, un jour.
- P. 7** ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE
Le 25 juin 2024, un jour.
- P. 8** ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE
Le 19 septembre 2024, un jour.
- P. 9** LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?
Le 1^{er} octobre 2024, un jour.
- P. 10** SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE
Le 3 octobre 2024 et visite de site le 4 octobre 2024 matin, un jour et demi.
- P. 11** RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS : LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE
Le 8 octobre 2024, un jour.
- P. 12** COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE
Les 15 et 16 octobre 2024, deux jours.
- P. 13** BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE
Le 14 novembre 2024 et visite de site le 15 novembre 2024 matin, un jour et demi.
- P. 14** LA TRANSFORMATION DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES
L'après-midi du 18 novembre 2024 et journée du 19 novembre 2024, un jour et demi.
- P. 15** DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE
Les 25 et 26 novembre 2024, un jour ou deux jours.
- P. 17** INFORMATIONS UTILES
- P. 18** BULLETIN D'INSCRIPTION
- P. 19** RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

*Les dates de nos formations sont susceptibles de changer.
Nos formations se déroulent soit en présentiel soit en distanciel.
Merci de vérifier un éventuel report de date sur notre site Internet : www.institutparisregion.fr/formations*

The background of the page is a dense, red-toned map of an urban area, showing a complex network of streets, roads, and possibly waterways. The map is rendered in a monochromatic red color, creating a textured, grid-like pattern.

« LES ESSENTIELS »
ET
**« LES FONDAMENTAUX
DE L'URBANISME »**

AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

1,5 jour Public: 910€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

24 avril 2024
Visite de site: 25 avril 2024 matin

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous permettra d'affiner vos connaissances scientifiques sur la biodiversité urbaine et de mieux l'intégrer dans vos opérations d'aménagement, de construction ou de rénovation. La formation proposera des solutions concrètes pour rendre votre projet plus favorable au vivant. Il s'agira, par exemple, de mieux décliner les trames verte, bleue, noire ou brune dans les projets, d'apprendre à réaliser un diagnostic écologique, de s'appuyer sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, de faciliter la colonisation des projets par les espèces, de préserver les sols et la pleine terre, et enfin de limiter l'impact des matériaux sur le vivant.

Publics concernés

- Architectes ; collectivités locales ; sociétés d'économie mixte.
- Entreprises publiques ou privées.
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Affiner ses connaissances sur la biodiversité urbaine et préparer la mise en œuvre de solutions opérationnelles pour intégrer la nature à l'échelle du quartier et du bâtiment.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser les notions d'écologie urbaine, construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature ;
- mobiliser des solutions innovantes pour mieux intégrer la biodiversité à différentes échelles ;
- préparer la mise en oeuvre des techniques favorisant la biodiversité sur votre territoire ;
- mieux rédiger les appels d'offres, les cahiers des charges et les prescriptions.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'études de cas. Visite de projet.

Coordination: Marc BARRA, écologue, ARB ÎdF (département Biodiversité de L'Institut Paris Region).

Programme

- Artificialisation, des sols, objectif ZAN et enjeux d'écologie urbaine.
- Trames verte, bleue, brune et noire : retours d'expérience et déclinaison dans les opérations.
- Quartiers éponges: les solutions pour gérer la pluie par la nature.
- Écojardin et végétal local : des labels pour favoriser la biodiversité.
- Focus sur la réglementation : études d'impact, séquence ERC, diagnostic écologique.
- Temps d'échanges: les idées reçues (nuisances, efficacité des solutions fondées sur la nature, etc.).
- Limiter les impacts du chantier et préserver l'existant, les sols et la pleine terre dans les opérations.
- Conception et gestion écologique des espaces végétalisés (+ Label Ecojardin et végétal local).
- Végétalisation du bâti: retours d'expérience et préconisations.
- Les oiseaux, les chauves-souris et le bâti.
- Temps d'échanges: labels, aides et dispositifs d'accompagnement, la « check-list » biodiversité.

Études de cas

- Visite d'un projet favorisant la biodiversité, l'École des Sciences et de la Biodiversité à Boulogne-Billancourt (Chartier-Dalix Architectes).
- Synthèse et bilan de la formation.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE

1 jour

Public : 720 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

11 juin 2024

Foisonnement de définition, de typologie, de géographie, de modèle économique, comment appréhender le phénomène des tiers-lieux ? La notion de tiers-lieux connaît un succès grandissant depuis une quinzaine d'années. Derrière ce concept, on observe des réalités très différentes et une diversité de dynamiques, de lieux, de projets, d'acteurs, reflétant le caractère protéiforme du phénomène. On y vient pour se rassembler, travailler, télétravailler, entreprendre, créer, fabriquer ou apprendre. En Île-de-France, on dénombre plus de 1 000 tiers-lieux d'activité qui prennent la forme de bureaux mutualisés, d'espaces de coworking, de Fablabs, d'incubateurs, d'espaces artisanaux, etc. En quoi et comment ces espaces partagés permettent-ils de mutualiser outils et ressources, de stimuler les interactions sociales, de développer les rencontres ou de croiser les compétences ?

Cette formation vous permettra de comprendre les différents modèles et modes de fonctionnement des tiers-lieux. Elle mettra à votre disposition des outils et cas pratiques pour vous aider à accompagner au mieux leur déploiement sur votre territoire.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires
- Élus, décideurs et collaborateurs.

Objectifs

- Comprendre le concept de tiers-lieux, ses origines, ses typologies et les enjeux associés.
- Acculturer et donner les clés aux collectivités pour mieux comprendre le fonctionnement d'un tiers-lieu, déterminer les leviers d'action favorable à l'émergence de projets de tiers-lieux sur leur territoire au service des citoyens et de la ville.

Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis les fondamentaux de la mise en place d'un projet de tiers-lieux (conception, fonctionnement, rôle de la collectivité dans sa mise en œuvre).

Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de L'Institut Paris Region, du programme Tiers-lieux de la Métropole du Grand Paris et du consortium Île-de-France Tiers-Lieux, ainsi que sur des témoignages et retours d'expérience. Elle alternera transmission de savoirs théoriques, atelier pratique et visites apprenantes de « La Tréso » et « Casaco » à Malakoff (92). Des outils d'intelligence collective seront mobilisés.

Coordination : Carine CAMORS, socio-économiste à l'Institut Paris Region, Martin NIEDZIELA, chargé de mission à la Métropole du Grand Paris et Juliette CHOUPIN, chargée de projet au consortium Île-de-France Tiers-Lieux.

Programme

- Définition et fonctionnement d'un tiers-lieu : ancrage territorial, utilité sociale, gouvernance, modèles économiques, activités hybrides, etc.
- Comment faciliter la mise en place d'un tiers-lieu en tant que collectivité ? Posture, moyens, leviers...
- Études de cas et initiatives inspirantes sur différents territoires en Île-de-France.
- Accompagner le développement de tiers-lieux : le programme de la Métropole du Grand Paris.
- Évaluation de l'impact des tiers-lieux dans les territoires.
- Visites apprenantes de deux tiers-lieux : La Tréso et Casaco à Malakoff (92).
- Atelier participatif : quelle posture adopter en tant que collectivité face au sujet tiers-lieux ?
- Synthèse et bilan de la formation.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

1 jour | **Public: 720€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus**

25 juin 2024

Les Zones d'Activité Economique (ZAE) sont au cœur des préoccupations des territoires notamment du fait des besoins de densification et du vieillissement d'une partie du parc. Or, très souvent les études menées invitent à des requalifications lourdes, difficilement compatibles avec les moyens des collectivités territoriales ou des opérateurs privés. Alors que faire ?

Une voie intermédiaire est possible : engager la régénération d'une ZAE en partant d'un diagnostic fin des motifs d'obsolescence et identifier les moyens à mettre en œuvre pour obtenir un effet de levier, y compris en termes d'insertion urbaine, tout en limitant les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cette formation a pour objectif de vous accompagner dans la mise en œuvre de cette démarche.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires.
- Cabinets de conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique.
- Décideurs, développeurs économiques, aménageurs, élus.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la régénération des ZAE y compris dans un contexte urbain plus large.
- Appréhender la notion d'obsolescence de ZAE.
- Intégrer les enjeux liés aux transitions énergétiques, numériques, environnementales.
- Identifier des pistes de régénération pouvant éviter une requalification complète.

Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis une base méthodologique permettant de mieux comprendre les raisons de l'obsolescence d'une ZAE, les voies et moyens pour réaliser un diagnostic sur votre territoire, les modalités d'action pour engager la régénération d'une ZAE.

Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de l'Institut Paris Region ainsi que sur des temps de partage de retours d'expériences. Elle alternera exposés théoriques, illustrations concrètes, témoignages d'animateurs/gestionnaires de lieux. Un atelier pédagogique de mise en pratique sera proposé en fin de formation.

Coordination: Vincent GOLLAIN, économiste, directeur du département Économie et Laurence NOLORGUES, urbaniste-économiste.

Programme

- Les ZAE dans les politiques d'aménagement économique : nouveaux enjeux.
- Tour de table : quels retours d'expériences des stagiaires ?
- Engager des politiques de régénération : pourquoi ? Comment ?
- Insertion d'une ZAE dans son environnement.
- La notion d'obsolescence des ZAE : faire un diagnostic d'une ZAE ou d'un groupe de ZAE à l'échelle locale, quels indicateurs, quelle démarche ?
- Retours d'expériences de l'Observatoire local de l'Obsolescence des ZAE.
- Pistes et moyens pour régénérer une ZAE.
- Atelier de mise en pratique.
- Synthèse et bilan de la formation.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE

1 jour

Public: 720 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

19 septembre 2024

La rénovation énergétique des logements a été déclarée priorité nationale pour atteindre les objectifs climatiques de la France et lutter contre la précarité énergétique et le mal-logement. Si les moyens mis en œuvre pour accompagner la rénovation sont en forte hausse, une réelle massification des projets peine à s'installer. Celle-ci doit s'appuyer sur les collectivités territoriales qui sont les premiers interlocuteurs des ménages sur les questions d'économies d'énergie, et qui sont ainsi des acteurs incontournables pour planifier et accompagner la rénovation énergétique des logements sur leurs territoires.

Quels sont les enjeux de rénovation énergétique en Île-de-France et dans votre territoire? Quels modes d'intervention mettre en place à l'échelle locale pour accompagner les différentes cibles de la rénovation énergétique des logements (copropriétés, maisons individuelles, ménages modestes, etc.)? Cette formation vous permettra de mieux comprendre ces enjeux.

Publics concernés

- Collectivités territoriales (communes, EPCI, conseils départementaux, région) et organismes d'État.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Connaître les objectifs et le bilan des politiques de rénovation énergétique en Île-de-France, comprendre les spécificités des différents parcs de logements en fonction des territoires, acquérir des bases pour agir en faveur de la rénovation énergétique des logements.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants sauront :

- Décrypter la réglementation en vigueur sur la rénovation énergétique ;
- S'approprier les politiques en place aux échelles nationales, régionales et départementales ;
- Appréhender le rôle des collectivités territoriales pour accompagner la rénovation énergétique ;
- Maîtriser les leviers des documents locaux de planification pour agir sur la rénovation énergétique des logements ;
- Outils pédagogiques ;
- Cette formation s'appuiera principalement sur les travaux de L'Institut Paris Region (études, cartographies) et alternera exposés théoriques et techniques, retours d'expérience, témoignages de praticiens collectivités engagées et temps d'échanges.

Coordination : Franziska BARNHUSEN, chargée de projets rénovation énergétique, AREC, département énergie-climat de L'Institut Paris Region.

Programme

- État des lieux de la réglementation encadrant la rénovation énergétique des logements et des dynamiques de rénovation énergétique en Île-de-France.
- Enjeux de la rénovation énergétique des copropriétés.
- Le syndic, acteur incontournable de la rénovation en copropriété.
- Enjeux de la rénovation énergétique du pavillonnaire.
- Rénovation énergétique des logements et documents locaux de planification (PLU(i), PLH, PCAET).
- Retours d'expérience de collectivités franciliennes engagées pour la rénovation des logements.

LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?

1 jour

Public : 720€ HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

1^{er} octobre 2024

L'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) est une invitation à repenser les modalités de fabrication de la ville. Transversal, il doit être envisagé comme une stratégie de réconciliation entre urbanisme et écologie. Sa réussite est conditionnée par l'écoute et la mise en dialogue de différentes disciplines, ainsi que par la compréhension de leurs enjeux respectifs. L'objectif ZAN soulève néanmoins de nombreuses interrogations, en particulier sur la définition de l'artificialisation, et sur l'horizon temporel et l'échelle spatiale de son application. La question des moyens à déployer doit aussi être précisée.

Cette formation fera le point sur les raisons qui ont mené à la mise en place de cet objectif national, sur les définitions officielles, sur leurs limites ainsi que sur les grandes étapes de la mise en œuvre du ZAN. La présentation du cadrage national sera complétée par un état des lieux francilien et par une analyse de ses enjeux spécifiques. Enfin, des méthodes pour la mise en œuvre concrète de la sobriété foncière seront abordées de façon critique : comment construire une stratégie de territoire sur ce sujet et avec quels outils ? Quels en sont les atouts et les limites ?

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées de l'aménagement. Bureaux d'études.
- Élus, décideurs et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir des bases pour agir en faveur du ZAN.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- mieux compris l'enjeu du ZAN en Île-de-France ;
- acquis des connaissances actualisées sur le sujet (juridique, institutionnelle, territoriale) ;
- fait le point sur les méthodologies en présence et sur leurs implications concrètes ;
- identifié les outils et indicateurs du ZAN en Île-de-France et leurs usages.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens et temps d'échanges.

Coordination : Jean BÉNET, urbaniste référent « zéro artificialisation nette », L'Institut Paris Region.

Programme

- Zéro artificialisation nette : explication des concepts et enjeux spécifiques en Île-de-France.
- Loi Climat et résilience, quelles évolutions en matière de planification et d'aménagement ?
- Vers un SDRIF ZAN.
- Indicateurs et outils pour prendre en compte et mettre en œuvre le ZAN.
- Les enjeux écologiques du ZAN et les résultats du projet Regreen.
- Exercice pratique de mise en œuvre : établir une trajectoire de sobriété foncière.
- Synthèse et bilan de la formation.

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE

1 jour et demi | Public: 910€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

3 octobre 2024
Visite de site 4 octobre 2024 matin

L'hydrogène est au cœur des plans de relance de la France et de l'Europe. Ce vecteur énergétique, après plusieurs faux départs, est aujourd'hui considéré comme une des réponses à la neutralité carbone. Des dispositifs de soutien européens, nationaux et régionaux cherchent à faciliter son déploiement et dépasser les différentes contraintes énergétiques et économiques, en mettant en place des écosystèmes territoriaux où se croisent production d'hydrogène issue d'énergies renouvelables, infrastructures mutualisées de transport, de distribution et d'usages dans l'industrie et la mobilité lourde ou intensive. L'Île-de-France est attendue en matière de déploiement et de massification de l'hydrogène, notamment en raison de ses nombreux hubs logistiques, de sa zone à faibles émissions, de ses aéroports internationaux.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre le rôle de l'hydrogène dans les politiques air – énergie – climat et dans le développement économique de l'Île-de-France.

Publics concernés

- Collectivités locales, chambres consulaires, SPL, établissements publics, syndicats d'énergie, SEM.
- Conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'énergie, des transports, de l'industrie et du développement économique.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Comprendre la place de l'hydrogène dans la transition énergétique et mieux s'approprier ce vecteur énergétique d'avenir.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- compris les caractéristiques de l'hydrogène comme vecteur énergétique et repéré ses usages ;
- identifié les projets engagés et les acteurs de la filière en région ;
- appréhendé le rôle des collectivités territoriales (énergie, mobilité, développement économique ; aménagement et urbanisme) et le concept d'écosystème territorial hydrogène ;
- identifié les financements et outils disponibles pour développer vos projets hydrogène.

Outils pédagogiques

- Exposés théoriques et techniques, illustrés d'études de cas et de témoignages d'acteurs.
- Visite d'un site hydrogène en fonctionnement (production, distribution, usages en mobilité).

Coordination : Thomas HEMMERDINGER, chargé de projet transition énergétique, AREC ÎdF, dépt. de L'Institut Paris Region.

Programme

- Présentation du vecteur hydrogène : moyens de production, transport et stockage, usages, caractéristiques et réglementation.
- Rôles et enjeux de l'hydrogène dans la transition énergétique : production et énergies renouvelables, mobilités lourde et intensive, approvisionnement énergétique locale, synergies entre les réseaux énergétiques.
- Stratégies de soutien à l'hydrogène : Europe, France, Île-de-France et territoires.
- Panorama des projets et des acteurs de la filière en Île-de-France.
- Exploration du concept d'écosystème territorial hydrogène et outils de L'Institut Paris Region.
- Points de vue d'acteurs engagés : une collectivité et un acteur économique de la filière.
- Visite d'une installation hydrogène (production, distribution, usages en mobilité).
- Synthèse et bilan de la formation.

RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS : LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

1 jour

Public : 720 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

8 octobre 2024

Les réformes territoriales de la décennie 2010 ont tenté d'adapter l'organisation institutionnelle française aux enjeux métropolitains. La carte des acteurs de l'aménagement et du développement de la région capitale en a été profondément bouleversée, les compétences ont été redistribuées, et les chaînes de décision ont évolué. Pour autant, les objectifs initiaux n'ont pas été atteints partout et des ajustements sont encore nécessaires, même si le calendrier des mutations à venir reste incertain.

Cette formation vous permettra de comprendre les évolutions territoriales et d'en décrypter les impacts institutionnels, juridiques et financiers à l'échelle de la région, de la métropole et des intercommunalités. Elle vous proposera une vision à la fois synthétique et complète, ainsi qu'une analyse des conséquences dans différents types de territoire. Elle s'appuiera sur l'expertise de L'Institut Paris Region, qui suit, analyse et établit le bilan de ces mutations et sur des retours d'expérience de territoires.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Comprendre les mutations de l'organisation institutionnelle en Île-de-France.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- décrypter l'actualité et les évolutions à venir ;
- comprendre, de façon globale, les transformations induites par la métropolisation et la réforme territoriale ;
- identifier les leviers et obstacles dans la mise en œuvre de la réforme et repérer des « bonnes pratiques ».

Outils pédagogiques

La formation alternera exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes ; temps d'échanges et travail en atelier.

Coordination : Léo FAUCONNET, politiste, directeur de la mission Gouvernance, L'Institut Paris Region.

Programme

- La réforme territoriale en Île-de-France : les enjeux et les perspectives d'un processus en cours.
- Le Grand Paris et la question métropolitaine : histoire et panorama des acteurs du développement territorial en Île-de-France.
- Les finances locales en Île-de-France : fondamentaux, enjeux et actualités.
- Temps d'échanges : quels effets de ces mutations sur vos institutions et quelles conséquences sur vos pratiques professionnelles ?
- Focus sur la gouvernance du cœur d'agglomération : le système communes/EPT/MGP et l'architecture financière métropolitaine.
- Quelles perspectives et scénarios pour la gouvernance métropolitaine en Île-de-France.
- Synthèse et bilan de la formation.

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

2 jours

Public: 1 110 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

15 et 16 octobre 2024

Acquérir en deux jours les principaux éléments de connaissance et les données nécessaires à la compréhension des grands enjeux franciliens en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme, tel est l'objectif de cette session. Cette formation sera centrée sur les trois grands enjeux de l'urbanisme que sont la planification régionale, la planification réglementaire et l'urbanisme opérationnel. Elle vous donnera des points de repère et des éléments de cadrage quantitatifs et qualitatifs et décryptera les évolutions récentes des fondamentaux de l'urbanisme en Île-de-France. Elle vous proposera une étude de cas consacrée au quartier Maine-Montparnasse. L'objectif sera d'illustrer la mise en tension in situ de quelques problématiques abordées au cours de la formation.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir une compréhension synthétique et actualisée du fonctionnement et des dynamiques de la planification, de l'aménagement et de l'urbanisme en Île-de-France.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- comprendre les principaux enjeux transversaux en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme du territoire francilien ;
- identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- décrypter les principaux outils en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques, illustrés d'exemples. Exercice de mise en pratique des acquis à partir de projets d'aménagement. Étude de cas du quartier Maine-Montparnasse et de ses projets successifs.

Coordination : Brigitte GUIGOU, sociologue-urbaniste, L'Institut Paris Region.

Programme

1^{re} journée

- La planification en Île-de-France : continuités et ruptures du plan Prost à « Île-de-France 2030 ».
- Décrypter les documents d'urbanisme : du schéma directeur de la région Île-de-France au plan local d'urbanisme.
- L'aménagement urbain en Île-de-France : enjeux, acteurs, outils et projets.

2^e journée

- Étude de cas par une visite de terrain : le quartier Maine-Montparnasse, entre aménagement régional et projet(s) urbain(s).
- Mieux articuler planification régionale, réglementation et urbanisme opérationnel ? Témoignages de collectivités locales franciliennes.
- Synthèse et bilan de la formation.

BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE

1,5 jour **Public: 910€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus**

Journée du 14 novembre 2024
Visite de site: 15 novembre 2024 matin

Nouveau modèle de gestion soutenable des ressources, démarche susceptible d'accroître la résilience des territoires tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, l'économie circulaire est dans l'air du temps. L'intégration de ses principes dans l'aménagement francilien (projets, chantiers, BTP) se développe : comment interpelle-t-elle les projets urbains ? Quels impacts sur les chantiers et les systèmes d'acteurs ? De quelle façon les modes de faire des acteurs des déchets, des matériaux et de la construction sont-ils questionnés par l'aménagement « circulaire » ? Comment les collectivités s'organisent-elles pour planifier et gérer leur territoire de manière plus « circulaire », plus coopérative et plus transversale ?

Cette formation, qui s'appuie sur les travaux de L'Institut Paris Region ainsi que sur des témoignages et retours d'expérience d'acteurs franciliens, répondra à ces questions.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées.
- Aménageurs, bureaux d'études, promoteurs, bailleurs.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir les fondamentaux d'une approche circulaire de l'urbanisme, aux différents stades du cycle de vie du chantier (construction, démolition, gestion des déchets) et au travers des outils de l'aménagement : ZAC, planification urbaine...).

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- acquis des connaissances sur l'économie circulaire appliquée au secteur de la construction, sur ses enjeux pour l'Île-de-France et sur son cadre réglementaire ;
- été sensibilisés aux modalités de sa mise en œuvre, de son inscription dans les cahiers des charges des projets d'aménagement, dans les orientations des PLU ou des SCoT ;
- bénéficié des retours d'expérience d'un territoire engagé dans une démarche d'amélioration des cycles de la matière (boucles locales, circuits courts, approvisionnement des projets...).

Outils pédagogiques

La formation alternera exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens et temps d'échanges. Une visite de terrain sera proposée aux participants.

Coordination : Léo MARIASINE, et Martial VIALLEIX, urbanistes et spécialistes en écologie urbaine, L'Institut Paris Region.

Programme

- Présentation du métabolisme francilien, du contexte réglementaire et des enjeux / leviers de l'aménagement circulaire et de sa mise en œuvre.
- L'intégration de l'aménagement circulaire dans la planification urbaine.
- Témoignages d'acteurs sur un territoire pionnier de l'aménagement circulaire.
- Une demi-journée de visite dans un territoire engagé de longue date dans une approche circulaire de l'urbanisme et témoignages d'acteurs.
- Synthèse et bilan de la formation.

LA TRANSFORMATION DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

1,5 jour **Public : 910 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus**

Après-midi du 18 novembre 2024
et journée du 19 novembre 2024

Le foncier économique et l'immobilier d'entreprise sont traditionnellement les piliers du développement économique des territoires. Les principes établis au XX^e siècle sont en train de se fissurer, voire par endroit de voler en éclats. Il faut dire que les grandes transformations numériques et écologiques, les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 ou encore l'évolution des comportements sont à l'œuvre et changent les règles du jeu. Comment se repérer dans ce contexte ? Dans quelles directions avancer pour ancrer et développer les activités économiques ? Les experts de L'Institut Paris Region vous proposent une formation totalement remaniée pour vous aider, dans ce nouveau contexte, à reconstruire votre politique d'immobilier d'entreprise et de foncier économique.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SPL, établissements publics.
- Conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement économique.
- Élus, décideurs et collaborateurs.

Objectifs

- Comprendre les nouvelles dynamiques des principaux marchés de l'aménagement économique.
- Activer le potentiel de son développement économique par une approche proactive.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- acquis une vision globale des évolutions et enjeux des marchés de l'aménagement économique, notamment francilien ;
- compris les nouveaux modes de prises de décision des agents économiques ;
- identifié de nouveaux leviers d'action en matière de développement économique.

Outils pédagogiques

Présentations illustrées d'études de cas. Une large place sera donnée aux échanges. Les participants seront guidés dans l'utilisation de cartes et données de l'Institut, notamment celles mises en ligne gratuitement.

Coordination : Vincent GOLLAIN, directeur du département Économie, L'Institut Paris Region.

Programme

- L'Institut Paris Region et le développement économique.
- Les grands enjeux de l'aménagement économique en France (décret tertiaire, objectif ZAN, réindustrialisation, etc.).
- L'aménagement économique en Île-de-France : les sujets clés de la prochaine décennie en lien avec le SDRIF-E.
- Échanges avec les participants.
- L'ancrage et le redéveloppement des fonctions productives.
- Les zones et parcs d'activités économiques : les enjeux clés (densification, services mutualisés, ZAN, nouvelles attentes des salariés et entreprises).
- La logistique : entre plateformes XXL et enjeux des derniers mètres.
- Nouveaux enjeux de l'offre commerciale.
- Nouveaux enjeux pour le marché des bureaux.
- Éléments de synthèse sur les SAE.
- Synthèse et bilan de la formation.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

1 jour	Public : 720 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus	25 novembre 2024 journée (formule généraliste)
2 jours	Public : 1 110 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus	25 et 26 novembre 2024 (formule expert)

Les experts de L'Institut Paris Region vous proposent, dans cette formation, de décrypter les évolutions démographiques récentes à l'échelle nationale, régionale et locale, ainsi que leurs conséquences possibles à court et moyen terme. Cette formation vous permettra de comprendre (et d'apprendre à mesurer par vous-mêmes dans une matinée en option), les liens entre l'évolution de la population, l'évolution du parc de logements et de son occupation à l'échelle des territoires. Elle vous permettra de vous approprier les dernières projections démographiques de l'Insee publiées déclinées par département en 2023.

Enfin, nous analyserons les effets des crises récentes (Covid, immobilière) sur les conditions de vie, les attentes et les comportements de mobilité résidentielle des Franciliens grâce à des données issues d'enquêtes originales et d'un partenariat avec La Poste Groupe.

Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, EPF, EPA, SGP.
- Entreprises délégataires de services publics et gestionnaires d'infrastructures.
- Conseil et entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Comprendre les évolutions démographiques récentes et les tendances à l'œuvre à l'échelle nationale, régionale et locale, leurs ressorts et leurs conséquences possibles.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- décrypter les évolutions démographiques récentes en France et en Île-de-France ;
- comprendre les ressorts de ces évolutions, les interrogations qu'elles engendrent et leurs conséquences possibles ;
- connaître les sources de données, les indicateurs et les méthodes pour analyser ces évolutions ;
- apprendre à utiliser le simulateur immobilier pour décrypter et mesurer les évolutions démographiques à l'échelle locale.

Coordination : Philippe LOUCHART et François MICHELOT, démographes, L'Institut Paris Region.

Programme

Journée du 25 novembre 2024

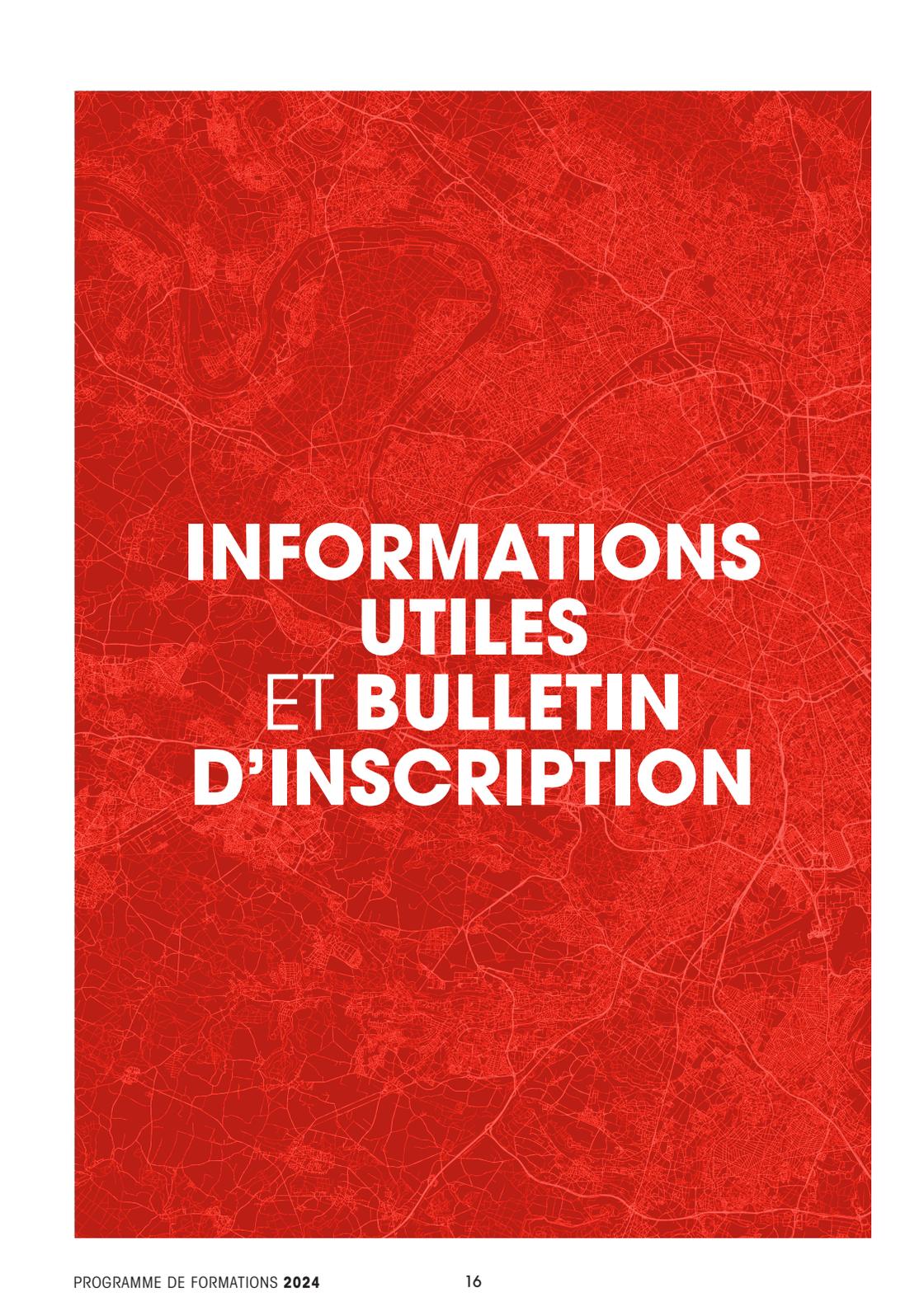
- Dynamiques démographiques récentes en Île-de-France et en France et conséquences possibles à court et moyen termes.
- Évolution récente en Île-de-France des disparités socio-spatiales.
- Dynamiques immobilières récentes à l'échelle locale : construction et renouvellement du parc de logements francilien.

Journée du 26 novembre 2024

- Impact de la crise immobilière les mobilités résidentielles en Île-de-France.
- Dynamiques démographiques et immobilières récentes à l'échelle locale (suite) : évolution de la population, du parc de logements et de son occupation.
- Atelier de mise en pratique : utiliser le simulateur immobilier.
- Synthèse et bilan de la formation.

Choix d'inscription possible :

- Formule « Généraliste » le 25 novembre 2024 : je souhaite acquérir et approfondir ma connaissance des dynamiques démographiques franciliennes.
- Formule « Expert » les 25 et 26 novembre 2024 : je souhaite approfondir ma connaissance des dynamiques démographiques franciliennes et manipuler des données.



INFORMATIONS UTILES ET BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS UTILES

ORGANISME

Nom de l'organisme	L'Institut Paris Region
Statut juridique	Association loi de 1901
Raison sociale de l'association	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France
Adresse	L'Institut Paris Region Formations 15, rue Falguière – 75015 Paris Cedex 15
Responsable formation	Brigitte GUIGOU
Renseignements et inscription	Béatrice MERCIER, assistante formation Tél. : 01 77 49 79 14 – E-mail : formations@institutparisregion.fr

INFORMATIONS LÉGALES

Numéro de SIRET	849 810 155 000 10
Code APE	7111Z
TVA intracommunautaire	FR41849 810 155

PAIEMENT

Titulaire du compte : L'Institut Paris Region
BNP PARIBAS Maine Montparnasse
IBAN n° FR76 3000 4002 7400 0101 3506 458
BIC n° BNP AFR PPXXX

Par chèque, par mandat administratif, par virement bancaire

La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Un devis ou une convention de formation peuvent être établis à la demande du client.

TARIFS PROFESSIONNELS

- 720 € HT pour 1 jour, 910 € HT pour 1,5 jour et 1 110 € HT pour 2 jours.

TARIFS ÉLUS

Pour les élus, le tarif de la journée de formation est modulable en fonction de la collectivité qui finance leur formation :

- Collectivité au-dessus de 50 000 habitants : 560 € HT pour 1 j., 800 € HT pour 1,5 j. et 860 € HT pour 2 jours
- Collectivité entre 10 000 et 50 000 habitants : 490 € HT pour 1 j., 700 € HT pour 1,5 j. et 760 € HT pour 2 jours
- Collectivité en dessous de 10 000 habitants : 280 € HT pour 1 j., 400 € HT pour 1,5 j. et 460 € HT pour 2 jours

Vous devez vous inscrire sur Mon Compte Élu (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>) minimum 12 jours avant la date de la session de formation qui vous intéresse.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation

Internet

Bulletin d'inscription en ligne
www.institutparisregion.fr/formations
formations@institutparisregion.fr

Courrier

L'Institut Paris Region – Formations
15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15

FORMATION

Intitulé : _____

Date : _____

Tarif : _____

PARTICIPANT

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

ENTREPRISE/ORGANISME

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Code NAF : _____

Numéro SIRET : _____

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

Responsable de formation

Nom : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)

Raison sociale : _____

Dossier suivi par : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site Internet

Fait à _____

le _____

Signature et cachet

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les formations se déroulent de 9h à 17h30 avec une pause entre 12h30 et 14 heures.

En fonction de la situation sanitaire, les formations se dérouleront en présentiel ou en distanciel.

En présentiel, un accueil café est proposé à partir de 8h45 et pendant les pauses. Pour les formations d'une journée ou plus, le déjeuner est inclus.

Les supports de formation (pochette « participant » comprenant des publications, le programme et la liste des ressources) vous seront remis à votre arrivée.

Les diaporamas et les publications d'accompagnement vous seront envoyés par e-mail au plus tard trois jours après la formation.

POUR INFORMATION

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

L'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, ven fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

ACCÈS

Les formations sont dispensées dans les locaux de L'Institut Paris Region :

15, rue Falguière - 75015 Paris.



ILS SONT INTERVENUS DANS NOS FORMATIONS

Des experts de L'Institut Paris Region : Muriel ADAM, architecte urbaniste. Marc BARRA, écologue. Sandrine BARREIRO, juriste urbaniste, directrice de la mission Planification. Jean BÉNÉT, urbaniste. Stéfan BOVE, urbaniste. Carine CAMORS, socio-économiste. Alexandra COCQUIÈRE, juriste-urbaniste. Erwan CORDEAU, spécialiste climat-air-énergie. Anne-Claire DAVY, sociologue urbaniste, experte habitat. Noémie DE ANDRADE, démographe. Carole DELAPORTE, économiste urbaniste. Damien DELAVILLE, géographe-urbaniste. Hugo DELORT, chargé d'études économiques. Lucile DEWULF, écologue. Marie-Laure. FALQUE MASSET, experte stratégie énergétique. Léo FAUCONNET, politiste, directeur de la mission Gouvernance. Valérie FÉRON, statisticienne. Jonathan FLANDIN, écologue. Alexandre FLOURY, démographe. Sandra GARRIGOU, chargée de projets plans climat et adaptation. Laurie GOBLED, directrice du Département des Systèmes d'information. Vincent GOLLAIN, économiste, directeur du département Économie. Gwendoline GRANDIN, écologue. Brigitte GUIGOU, sociologue urbaniste, responsable pédagogique formation. Aliénor HEIL-SELIMANOVSKI, architecte-urbaniste. Thomas HEMMERDINGER, chargé de projet transition énergétique et économie circulaire, coordinateur du Club Hydrogène IdF. Gabrielle HUART, chargée de projet. Hemminki JOHAN, écologue. Hélène JOINET, urbaniste, experte habitat et politique de la ville. Nicolas LARUELLE, urbaniste. Gilles LECUIR, expert en écologie territoriale. Tanguy LE GOFF, politiste. Grégoire LOÏS, naturaliste. Philippe LOUCHART, démographe. Léo MARIASINE, chargé d'études en environnement et urbaniste. Lucile METTETAL, géographe urbaniste. François MICHELOT, démographe. Julie MISSONNIER, ingénieure agronome. Téodora NIKOLOVA, architecte urbaniste, ingénieure génie civil. Laurence NOLORGUES, géographe urbaniste. Martin OMHOVERE, géographe, directeur du département Habitat et Société. Frédérique PRÉDALI, économiste et urbaniste transports. Dominique RIOU, ingénieur urbaniste transports. Renaud ROGER, économiste urbaniste. Corinne ROPITAL, géographe économiste. Amélie ROUSSEAU, géographe-urbaniste. Valentin SAUQUES, économiste et expert finances locales. Odile SOULARD, économiste. Christine TARQUIS, chargée d'études senior, analyste économie. Florian TEDESCHI, ingénieur urbaniste transports. Pierre-Marie TRICAUD, ingénieur agronome et paysagiste. Martial VIALLEIX, chargé d'études écologie urbaine.

Sont aussi intervenus : des élus de la CC du Gâtinais Val-de-Loing, CA de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la ville d'Arcueil, de la ville de Chaville, de la ville d'Argenteuil, des représentants de l'EPT Plaine Commune, d'Est Ensemble Grand Paris, de Grand Paris Sud Est Avenir, de Boucle Nord de Seine, de la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise, CA de Cergy-Pontoise, Plaine Commune Développement, Seine-Saint-Denis Habitat, des communes du Perray-en-Yvelines, de Montreuil, de Ris-Orangis, d'Issy-les-Moulineaux, de Paris, de Gennevilliers, d'Évry-Courcouronnes, du Kremlin-Bicêtre, de la Région Île-de-France, de l'Agence parisienne du Climat, de l'Ademe Île-de-France, de l'Alec de Saint-Quentin-en-Yvelines, de l'ALE de l'Est, de l'ALEC-MVE, EpaMarne – EpaFrance, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, d'Île-de-France Énergies, de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière, de la Société du Grand Paris, d'Île-de-France Mobilités, de l'Association des maires de France, de l'association Énergie Partagée, A+ c'est mieux !, ENGIE Solutions, Hyssetco, de France Hydrogène, de la Solideo, de l'Association des administrateurs territoriaux de France, de bureaux d'études, d'expertise et d'agences : Espacité, Ville Ouverte, Exp'AU/AgroParisTech.

LES FORMATIONS

DE L'INSTITUT PARIS REGION



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49